

LA VERDIÈRE

LE MAGAZINE MUNICIPAL - JANVIER 2022



DOSSIERS : CENTRE AÉRÉ ET RUCHER COMMUNAL
DÉCOUVERTE DES TALENTS VERDIEROIS



Ouverture de la Mairie au public

Lundi : 9h – 12h / 14h– 17h

Mardi : Fermé le matin / 14h– 17h

Mercredi : 9h – 12h / Fermé l'après-midi

Jeudi : Fermé le matin 14h – 17h

Vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h

Tél : 04 94 04 12 10 - Mail : mairiedelaverdiere@orange.fr

Site Internet

<https://mairiedelaverdiere.wixsite.com/mairielaverdiere>

Permanences du service urbanisme

Lundi : 14h – 17h et vendredi 9h – 12h

Mercredi : 14h – 17h

Ligne directe : 04 94 04 04 96

Mail : urba.verdiere@orange.fr

Danielle ENJARLAN Adjointe à l'Urbanisme reçoit sur rendez-vous le mercredi après-midi et le vendredi matin. Pour la contacter : enjarlanverdiere@orange.fr

Agence postale communale

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : de 9h à 12h

Cabinet d'infirmière (sur rdv)

Sylvie BOURASSEAU - Tél. : 06 17 18 53 79 - 06 41 34 28 86

Masseurs - Kinésithérapeutes

Numéro cabinet - Tél. : 04 94 04 10 21

Jean-Philippe HARSON

LLINARES M.-C.

Barbara KORS

Ostéopathe

Guillaume ORSONI - Tél. : 06 22 02 57 45

ETAT CIVIL

NAISSANCES

PEULTIER Marley Monique, Manon	05/08/2021
BOYER Andréas Estéban.....	15/08/2021
ARNAUD Mathys François Ange	27/08/2021
MASUYER Paulin René	27/08/2021
GONNELLA Séléna Elinore, Victoria.....	04/09/2021
MAZUIR Alexis.....	05/11/2021
GILARDEAU Maddy Roseline Marie-Françoise	15/11/2021
BOURRELLY Mattéo Michel Laurent	06/12/2021
DA-FONSECA Luna	16/12/2021
CHEVALIER Siahna	23/12/2021

DÉCÈS

CANNELLA Christian, Albert, Pierre	06/07/2021
OLLONE Michel Antoine Gabriel.....	31/07/2021
BURLE Guy, Jean, Louis	04/08/2021
EYMARD épouse ROUX Huguette, Claudette, Eugénie	31/08/2021
CHIANTELLI Thierry, Hervé.....	13/09/2021
POURRIERE Hilaire Gilles.....	27/09/2021
ATLAN Robert	29/09/2021
LAURANS Claude, Marcel, Etienne	15/10/2021
NICOLAS Eugénie Claire Marie née PIOLI	05/11/2021
GILLET Jeanine née ALFONSI	26/11/2021
COQUILLAT Jean Auguste Aimé Noël	26/11/2021
GAUBERT Anne-Marie	02/12/2021
FERNEY Claude.....	01/12/2021

MARIAGES

BOYER Stéphane Gilbert - MAGNIER Julie	31/07/2021
ALBERT David - HICHERI sabah.....	31/07/2021
RAINERI Sébastien Gaspard Vincent	31/07/2021
ELIAS Stéphanie Marie Christine	31/07/2021
GILARDET Philippe Christian Michel	07/08/2021
BOUZANQUET Olivier Christian.....	07/08/2021
HEMART Florian Christian Serge	14/08/2021
MALLEGOL Marine	14/08/2021
CRELLEUX Patrice Gaëtan Roger	14/08/2021
ARMENGAUD Camille Adeline Olivia	14/08/2021
GRAS Arnaud Christian Michel	28/08/2021
MOTTE Laure France	28/08/2021
ROUGE Emmanuel Roger Pierre	04/09/2021
RAMEL-GILLES Fanny Louise Mauricette.....	04/09/2021



**Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur
et vous souhaitons joie et amour pour toujours**





Gilles ROGIER
Maire de la Verdrière

Chères Verdiéroises, chers Verdiérois,

L'année 2021 particulièrement éprouvante et perturbante à bien des égards s'est enfin terminée. J'espère que cette trêve de fin d'année vous aura permis de retrouver auprès des vôtres un temps de ressourcement et de bonheur.

Cette crise sanitaire dure et nous met à nouveau toutes et tous à rude épreuve, nous imposant toujours la distanciation, au risque de l'éloignement social, du chacun pour soi et de ne plus agir pour demain.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonnance dans nos esprits. Je ne doute pas que nous retrouverons dans les prochains mois nos instants de convivialité lors de nos événements festifs et associatifs, ces moments que nous avons toujours connus et dont nous mesurons combien ils nous ont manqué.

Pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action dans la générosité, l'engagement, la créativité pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles : nos commerçants, nos artisans, nos associations, nos professeurs des écoles, les membres du conseil municipal, nos agents communaux, chacune et chacun surmontant ses craintes et ses contraintes.

Alors j'espère que nous irons très vite de l'avant et que de meilleures conditions s'offriront désormais pour le plaisir de vivre à nouveau pleinement ensemble sans avoir à subir encore des restrictions et des contrôles. Nous construirons collectivement cette nouvelle année, pour la vie de notre village, le bonheur de tous et redonner ainsi à nos enfants ce que nous leur devons le plus : la perspective de lendemains heureux.

En effet, les études sur nos projets progressent et grâce à notre étroite relation avec les partenaires institutionnels (département, région, état), nous avons pu obtenir de nombreuses aides financières qui permettront de débiter au cours de cette année 2022 les travaux de réhabilitation de l'école, la rénovation du quartier de l'Ubac, la création du city stade, l'installation du distributeur automatique de billets, la construction de la nouvelle station d'épuration à La Mourotte, la mise en place de la vidéo protection, l'extension du réseau de l'éclairage public.

Néanmoins, l'année 2021 aura été marquée par l'installation réussie de notre jeune couple de boulanger qui par leur joie de vivre et leur professionnalisme participe activement à la redynamisation de notre village. Ensuite, l'ouverture de notre centre médical a connu un rapide succès nous démontrant que la venue d'un médecin était vraiment essentielle. Cependant, les obligations sanitaires mises en place par notre gouvernement ne nous ont pas permis de maintenir à son poste notre médecin salarié nous obligeant à relancer immédiatement ce dossier prioritaire. Notre recherche active, malgré la conjoncture actuelle sur les déserts médicaux, s'est avérée efficace puisque nous accueillerons un nouveau médecin, connaissant notre village, au cours de l'été 2022.

Je peux vous assurer que mon équipe municipale travaille quotidiennement pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie en agissant toujours dans l'intérêt général et dans le respect d'une gestion rigoureuse des finances communales et se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Quant à moi, j'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue pour échanger sur vos questions et vos préoccupations.

Avant de conclure, j'aurai une pensée pour tous les Verdiérois et les Verdiéroises qui nous ont quitté durant cette année et assurer de mon soutien tous celles et ceux qui y ont perdu un proche.

Encore cette année, nous ne pourrions pas malheureusement nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux alors je vous souhaite une belle et heureuse année 2022, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative ; une belle année fraternelle et de partage avec autrui, jalonnée de rencontres enrichissantes.

Amicalement,
Votre Maire

TRAVAUX

VOIRIE

La municipalité s'inscrit dans une dynamique qui consiste à améliorer le quotidien des Verdiérois.

La commission travaux s'est réunie pour définir les secteurs prioritaires. Les critères retenus sont identiques aux travaux du printemps à savoir :

- Sécuritaire (bordure de départementale)
- Dégradation structurelle
- Coordination avec nos partenaires (Aqualter/Sianov)
- Reprise de travaux antérieurs (purgé de chaussée)
- Economique (Respect du budget)

Les secteurs retenus :

- Départ du chemin de Rouvegros
- Chemin de l'Américaine
- Chemin de St Jean Est
- Chemin et traverse des Bréguières Nord Chemin de la plaine (interrompu suite à un temps défavorable / reprise des travaux au printemps)
- Chemin des Beynets (reprise axiale)

Le service technique a contribué :

- Installation du réseau pluvial sur le parking de la mairie
- Réparation de divers chemins en enrobé à froid (accès piétons des paliers entre St Joseph et St Roch)

RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Prorogation de convention avec l'agence de l'eau. Identifier les tronçons défaillants (réunion bimensuelle avec le délégataire). Définir une gestion patrimoniale prioritaire

Intégration Poteau Incendie : Dossier en cours de constitution auprès de l'agence de l'eau et de la DETR afin de bénéficier d'un accompagnement financier.

TRAVAUX RÉALISÉS

Période compliquée en raison d'une météo peu clémente.

- Ecole : Etanchéité préau ; réparation toiture avec remplacement des gouttières ; peinture locaux (WC et rangement), travaux de sécurité électrique
- Débroussaillage St Jean Ouest/ Structuration en cours



- Réparation provisoire des chemins de Gourgourette et des Partides
- Boulangerie : Restauration toiture
- Eglise : travaux de sécurité électrique et d'éclairage.

RÉCEPTION DE LA MAIRIE

Depuis notre élection en juin 2020, nous rencontrons des difficultés pour réceptionner les travaux de rénovation de la mairie. En effet, des problèmes d'humidité subsistent en rez de chaussée dans les pièces prévues pour le stockage des archives alors que des climatiseurs sont installés. Nous avons dû provisoirement aménager le dernier étage pour accueillir les archives mais nous exigeons que des travaux soient entrepris efficacement dans les plus brefs délais pour que toutes ces pièces retrouvent leur utilité d'origine. Les travaux de réhabilitation ont également entraîné des modifications de la toiture. Ces derniers ne permettent plus aujourd'hui la réinstallation de la sirène existante sans que des travaux complémentaires avec la création d'une nouvelle fixation ne soient engagés.

Plusieurs signalements de dysfonctionnement notamment sur les menuiseries restent toujours en attente. Nous n'accepterons pas de réceptionner des travaux inachevés et nous n'envisageons pas de financer des travaux complémentaires par le manque de suivi du maître d'œuvre. Cependant héritier de cette situation, nous sommes bien obligés de gérer au mieux toutes ces négligences antérieures pour ne pas en être tenus responsables.

Jean-Philippe BERSIA

L'HUBAC ET EBOULEMENT GLISSEMENT DE TERRAIN

En 2011 l'effondrement causé par tiers d'une maison a entraîné un sinistre sur une partie du village au niveau de la rue de la Paix, la traverse du Moulin, la rue du Jardin Public et la rue du Nord.

Cette situation qui dure depuis 10 ans, représente toujours un risque pour la sécurité publique, notamment pour les occupants ainsi que pour les biens immobiliers avoisinants et les espaces publics impactés. Considérant l'état à ce jour du confortement existant par remblais et butons altérés par le temps, la municipalité considère que ce site présente un état de délabrement avancé et pour éviter une situation aggravante, a entrepris les démarches nécessaires pour un ouvrage de confortement sur les parcelles cadastrées AB 24, 25, 26 et 27.

Ce projet a été débattu en mairie et sur le site avec les propriétaires des maisons impactées, en présence des élus, de l'expert et de l'avocat de la mairie, stipulant le déroulement de la procédure sur le plan juridique, financier et technique d'une restauration par confortement engagée par la mairie d'un site sinistré incluant des biens privés et des espaces publics.

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Une nouvelle expertise a été établie pour définir les risques, en tenant compte du confortement et des affouillements qui se sont aggravés depuis plusieurs années, définissant ainsi les mesures à tenir statuées par des arrêtés de péril imminent et non imminent.

Une étude géotechnique par sondage du sol a été réalisée permettant de poser les conditions structurelles et techniques des travaux de confortement. Un architecte et un bureau d'étude seront chargés du projet de la restauration la mieux adaptée au village. La procédure est longue mais nécessaire pour cadrer et répondre aux obligations de ce projet.

Danielle Enjarlan.



LA FIBRE ET L'ADRESSAGE

Déploiement de la fibre



Var Très Haut Débit qui est un réseau d'initiative publique du département du Var porte le projet de la couverture par la fibre optique dans les zones moins denses du département.

Le déploiement de la fibre de la commune de La Verdère est prévu au cours de l'année 2023.

Le réseau de la fibre comporte plusieurs composants dont les points de mutualisations ou sont simplement appelés armoires. Cinq armoires seront implantées sur la commune. Elles contiendront chacune toutes les adresses d'un secteur géographique défini sur le territoire de la commune. L'implantation de ces armoires relativement imposantes (1,6x1,6x.35m) a été fixée en concertation avec la SNEF et la municipalité, en tenant compte des critères suivants : la proximité d'une chambre ORANGE (contenant les adresses), du secteur géographique couvert par chacune et les positionner dans la périphérie du village.



Adressage

Le parc actuel des adresses de la commune n'est pas conforme à la Base Adresse Nationale et donc ne peut permettre à tous un accès égal au Très Haut Débit.

La normalisation, dénomination et numérotation des voies est un élément structurant de l'aménagement du territoire pour les citoyens, les entreprises, les administrations et les collectivités.

Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, l'action de la commune contribue à améliorer :

- votre sécurité, services d'urgence, police, gendarmerie, SDIS (pompiers)
- l'efficacité des services, administrations, livraison, fournisseurs d'énergie, d'eau
- géocodage
- le déploiement de la fibre

ELABORATION DE L'ADRESSAGE

L'adressage de la commune sera effectué par les élus et commencera début de l'année 2022. La numérotation métrique ou sériel faite dans les années 2004-2006, sera au mieux conservée. Mais pour être conforme au codage, des dénominations de voies, des numéros de voirie peuvent être modifiés ou créés. Toute modification de dénomination et numérotation feront l'objet d'une délibération du conseil municipal et d'un arrêté municipal.

A la suite de cette opération, les modifications seront communiquées individuellement aux habitants par la mairie, par courrier postal.

Danielle Enjarlan

URBANISME

DÉPOSER MA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE



Professionnels de la construction, particuliers, vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez déposer un permis de construire, une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

La Communauté de communes Provence Verdon simplifie vos démarches en lançant la plateforme sécurisée et gratuite de dépôt et suivi des autorisations d'urbanisme DÉMAT.ADS, à partir du 1^{er} janvier 2022.

Le lien de la plateforme de dépôt sera disponible à partir de janvier 2022 et vous sera communiqué sur la page d'accueil de la Com'com : www.provenceverdon.fr

Point d'attention : Le dépôt papier « traditionnel » sera toujours possible après le 1^{er} janvier 2022 et le service urbanisme de votre commune reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier.

Les bénéfices pour les pétitionnaires, particuliers ou professionnels :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.



VIDÉO PROTECTION

La commune de La Verdière envisage de s'équiper prochainement d'un système de VidéoProtection, la commission de sécurité s'est réunie à plusieurs reprises pour étudier la faisabilité de ce projet, des visites techniques du village ont été réalisées par les membres de la commission sécurité assistée de l'Adjudant Chef MULENET-BETTER (référént sûreté de la Gendarmerie) pour définir dans un premier temps les besoins et les points sensibles du Village.



LES BESOINS ET POINTS SENSIBLES IDENTIFIÉS SONT LES SUIVANTS :

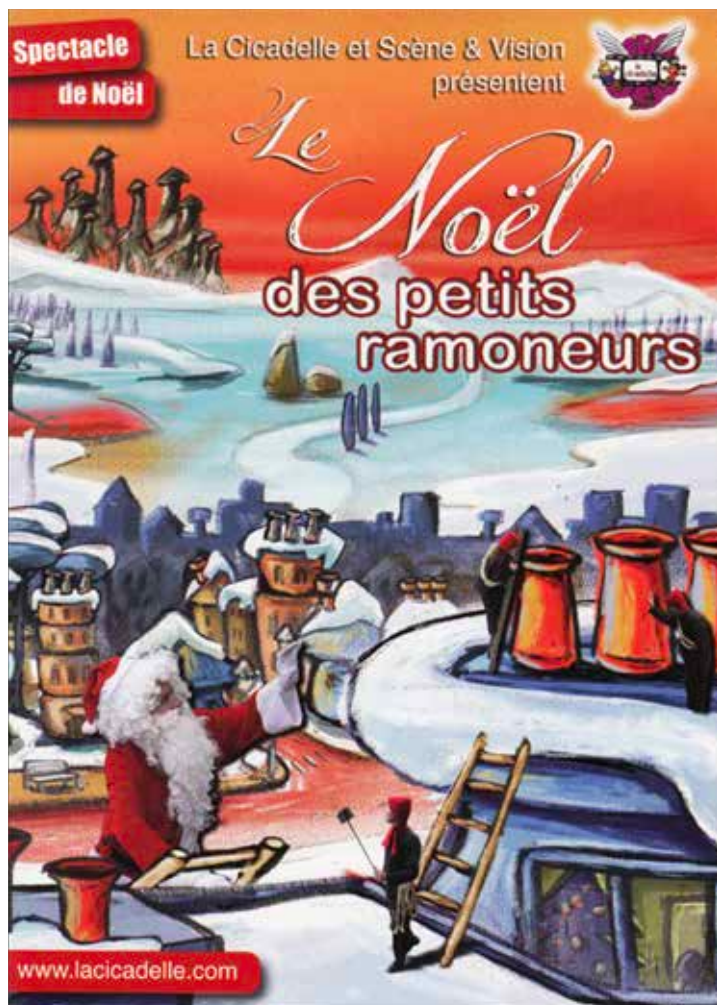
1. Entrées et sorties du village
 - Entrée Village Sud (Varages) et du Parking en face la mairie.
 - Rond-point entrée Nord du Village (cave coopérative) avec une réflexion pour l'installation de 4 caméras permettant de visionner les entrées et sorties AXE Nord (Manosque) AXE Est (Montmeyan), AXE Ouest (Rians) et AXE Sud (Centre Ville), ces caméras, comme celle placée à l'entrée du village route de Varages, seront équipées d'un système de lecture de plaques d'immatriculation.
2. Base de loisirs (1 à 2 caméras envisagées)
3. Salle Polyvalente et Centre de Santé
4. Quartier Sous ville et Place des fêtes
5. Place centrale
6. Ordures ménagères (pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures ménagères)
7. Incivilités dans le village (défections canines, etc...)

Des visites ont été également réalisées par les membres de la commission sécurité dans les villages de Saint Paul Lez Durancel(13) et Tavernes (83), il en ressort une grande satisfaction des maires de ces villages au regard de leur système de VidéoProtection. Prochainement, des rendez-vous seront programmés avec les prestataires pour affiner les besoins.

Ce projet est, pour l'instant, subventionnable, et il est opportun d'en profiter.

Francis PAYAN, 1^{er} Adjoint
Jean-Michel VIDAL, Conseiller Municipal

LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE



Nous avons pu organiser le spectacle de fin d'année pour l'école, grâce à la compagnie Le Reboulet qui a accepté de faire 2 représentations pour se plier à la dernière règle COVID.

L'obligation étant de séparer les maternelles et les élémentaires.

Nous avons pu offrir un cadeau aux enfants et un goûter où les commerçants de la Verdière participent, pour le plus grand régal des petits, ceci avec la présence du père Noël.

Malgré la crise sanitaire nous essayons d'apporter de la joie aux enfants !



CENTRE DE SANTE

Nous avons dû fermer le centre de santé municipal suite à l'injonction de l'ARS, et nous avons été obligés de suspendre le Dr Denis AGRET car il n'était pas vacciné.

Lors de notre demande d'autorisation d'embaucher le Dr Denis AGRET, le conseil de l'ordre et l'ARS savaient qu'il n'était pas vacciné mais conscients que La Verdière est un désert médical, ils nous ont apporté leur soutien dans un premier temps.

Le Dr AGRET est diplômé de santé publique, ce qui lui donne une compétence en épidémiologie, nous regrettons fortement de ne pas avoir pu poursuivre son contrat.

Depuis peu, nous avons rencontré un médecin désireux de prendre le poste à temps partiel. Ses obligations lui imposent un préavis et elle nous rejoindra au mois d'août.

Ce médecin a eu l'occasion de me remplacer lorsque j'étais en exercice et les patients l'appréciaient beaucoup. De plus elle est maître de stage, ce qui permettra de renforcer le nombre de médecins sur le centre, et peut-être de donner envie à de jeunes médecins de s'installer.

Nous commençons l'année 2022 avec l'espoir de pouvoir améliorer l'offre de soins sur notre village, conscients que ce manque de soignant est général, et que ce n'est qu'un premier pas.

Bon courage à tous
Dominique VIDAL



Visite de notre Centre de Santé Municipal
par notre député Fabien MATRAS
(à droite sur la photo) nous a soutenu dans la réalisation
de notre projet

MARCHÉ DU JEUDI

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE



Sur la Place des Fêtes chaque jeudi matin nous avons un très joli marché hebdomadaire qui se développe bien grâce aux commerçants qui viennent régulièrement par tous les temps exposer leurs produits tels que : Henri Tartière avec ces fruits et légumes, Robert le poissonnier, L'Escale Gourmande la bouchère-charcutière Nadia qui nous vient de Pertuis, Claudine Trouillot pâtisseries et confiseries artisanales, fromagerie, Crousti-Chèvre, Catania producteur de miel de Ginaservis, 2 fois par mois nous avons la Maroquinerie « Alors on crée » de Stéphanie Brouquier, les secrets de Léo avec les Doudou de Cathy.

Tous sont très appréciés des Verdiérois pour leurs produits de qualité.

D'autres artisans seront les bienvenus pour participer à notre marché.

Muriel GILLET, Conseillère Municipale

CCAS

La permanence du CCAS le mercredi matin en mairie, mise en place durant quelques mois n'a pas obtenu les effets escomptés. Désormais, des bénévoles sont à votre disposition en prenant rendez-vous en mairie.

Parallèlement, des professionnels sont à votre écoute pour toute demande d'aide sociale ou dossier de retraite, en prenant rendez-vous au 04 83 95 19 70.

Pour tous dossiers administratifs tels que carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire ou isolation, veuillez noter ci-après les coordonnées des Maisons de Service Au Public (MSAP) :

- Barjols - 15 rue du Caromp : 04 94 77 10 08
- Rians - 261 Route de Tavernes
(rond-point ancien collège) : 04 82 29 96 44

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Concernant le service de portage de repas à domicile ouvert à tous, contacter directement Provence Délices au 06 06 77 10 70 pour tout renseignement.

LA MUTUELLE COMMUNALE



La mutuelle communale proposant différentes solutions de complémentaire santé à des tarifs négociés par la Commune, a obtenu un franc succès auprès des Verdiérois. Un conseiller est à votre disposition le lundi sur

rendez-vous en contactant le Cabinet Sodedif au 09 73 05 10 12 (appel gratuit).

LE BAFA



BAFA : La Commune encourage les jeunes âgés de moins de 25 ans en participant à la formation. Se renseigner en mairie.

CAMPAGNE DE VACCINATION COVID À LA VERDIÈRE

Mercredi 2 février – Salle Fontvieille, Organisée par l'Agence Régionale de Santé. Inscriptions en mairie pour la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} injection, quel que soit votre âge, en précisant :

Nom, prénom, date de naissance et numéro de téléphone, avant le 25 janvier. Places limitées.

Pièce d'identité et carte vitale exigées le jour de la vaccination.

Gisèle VAUQUOY
Vice-Présidente du CCAS

LA MEDIATHEQUE

DERNIÈRES NOUVELLES

Bonne nouvelle, élargissement des horaires de la médiathèque au mercredi toute la journée.

Malgré les contraintes sanitaires liées au covid : masque et pass-sanitaire obligatoires, les locaux sont ouverts et vous permettent de réserver directement auprès de la bibliothécaire.

En appartenance au Réseau Médiathèques Provence-Verdon, vous avez la possibilité de réserver en ligne sur le site : mediatheques-rmpv.fr. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires : horaires d'ouverture, modalités d'inscription et de réservation des ouvrages. Un mail vous avertira de la mise à disposition dans la médiathèque.

Des animations sont prévues en 2022. Faites connaître vos souhaits et n'hésitez pas à en faire part à notre bibliothécaire.

Il faut saluer la venue de notre première bénévole, soucieuse de nous aider à maintenir la médiathèque ouverte pendant les vacances. Tout autre bénévole sera bienvenu pour dynamiser le fonctionnement de notre médiathèque.

Dominique VIDAL

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est gratuite. Elle se fait dans une seule médiathèque du Réseau mais est valable dans les 8 médiathèques. Elle est obligatoire pour avoir accès aux documents du catalogue.

La préinscription en ligne est possible. Il est cependant nécessaire de finaliser son inscription en se rendant dans la médiathèque de son choix de localisation afin de remplir une fiche d'inscription. Des documents complémentaires peuvent être demandés. Une fois validée, l'inscription permet la réservation et/ou l'emprunt de documents.

Lors de l'inscription, un identifiant, composé de la 1ère lettre du prénom accolée au nom, est attribué.

LE PORTAIL INTERNET MEDIATHEQUES-RMPV.FR

COMMENT ACCÉDER À SON COMPTE LECTEUR ?

Sur la page d'accueil du site, sous la mention « Se connecter », rentrer son identifiant. A la 1ère connexion, le mot de passe est son année de naissance. Pour plus de sécurité, il est conseillé de le changer dans l'espace « Mon compte ». Pour se faire, cliquer sur « Accès rapide » sous son nom.

Une fois identifié, il est possible de modifier son compte, de réserver des documents sur le catalogue, de visualiser la liste de ses prêts en cours et de ses réservations.

COMMENT RÉSERVER EN LIGNE SUR LE PORTAIL ?

Se connecter sur le site Internet. Faire une recherche simple ou avancée sous la mention "Je cherche Je trouve" ou dans l'onglet "Catalogue".

Des documents sont présentés. Faire son choix. Cliquer sur « Réserver ». Sélectionner la médiathèque qui convient le mieux pour retirer le document.

Attention aux jours et horaires d'ouverture. Une fenêtre s'affiche informant de la prise en compte de la réservation.

JUSQU'À 12 DOCUMENTS
PRÊTÉS SIMULTANÉMENT

Dès que le document est disponible dans la médiathèque choisie, un e-mail de confirmation est envoyé pour informer du retrait possible. Le délai est de 15 jours pour le récupérer avant remise en circulation.

+ d'infos sur <https://mediatheques-rmpv.fr>



LE PORTAIL INTERNET MEDIATHEQUES-RMPV.FR

COMMENT RÉSERVER EN LIGNE SUR LE PORTAIL ?

Se connecter sur le site Internet. Faire une recherche simple ou avancée sous la mention "Je cherche Je trouve" ou dans l'onglet "Catalogue".

Des documents sont présentés. Faire son choix. Cliquer sur « Réserver ». Sélectionner la médiathèque qui convient le mieux pour retirer le document.

Attention aux jours et horaires d'ouverture. Une fenêtre s'affiche informant de la prise en compte de la réservation.

JUSQU'À 12 DOCUMENTS
PRÊTÉS SIMULTANÉMENT

Dès que le document est disponible dans la médiathèque choisie, un e-mail de confirmation est envoyé pour informer du retrait possible. Le délai est de 15 jours pour le récupérer avant remise en circulation.

+ d'infos sur <https://mediatheques-rmpv.fr>



OUVERTURE DU CENTRE AÉRÉ LE MERCREDI

L'ouverture du centre aéré le mercredi, en plus de ce qui existait déjà, nous a conduits à recruter une nouvelle équipe : une directrice et des animateurs possédant une formation au plus haut niveau.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, cette équipe composée de Mme VIAL Julie, directrice du centre de loisirs et des temps périscolaires, M. MAUREL Jean-Christophe animateur spécialisé dans l'environnement, Mlle REY Sarah animatrice sportive et Mme BURLE Valérie, ATSEM, qui accueille avec grand plaisir les enfants de notre village de La Verdière.

Dès leur arrivée, de nombreux changements ont été mis en place.

EN PERISCOLAIRE

Les garderies du matin sont des temps d'accueil où les enfants expriment leur créativité à travers des jeux mis à leur disposition, lesquels favorisent le développement personnel.

La pause méridienne est un moment où jeux sportifs et jardinage sont mis en place pour couper avec le temps scolaire.

La garderie du soir se déroule comme suit :

- Goûter et temps libre de 16h30 à 16h45
- Activités sportives et créatives de 16h45 à 17h45
- Mise en place depuis novembre à partir de 17h45, d'un accompagnement aux devoirs sur demande pour soulager les parents.

EN EXTRASCOLAIRE

- Ouverture du centre de loisir les mercredis de 7h30 à 18h30. Un projet pédagogique est mis en place avec activités manuelles, sportives,



et culturelles environnementales qui découlent directement de ce projet pédagogique.

- Pendant les vacances scolaires, le centre aéré propose un pro-



gramme d'animation différent à chaque vacances, mis à disposition des parents sur le site de la mairie de La Verdière ou distribué grâce à la collaboration de Mme ARDOIN directrice de l'école et de l'équipe enseignante.

De plus, différents projets sont développés en partenariat avec différents acteurs de la vie du village.

En voici quelques-uns :

- Halloween : concours de citrouille
- Noël : participation au marché de Noël
- Pâques : chasse aux œufs
- Projet jardin : Ramassage des olives, découverte du manger sain et local (partenariat Moulin, Jardin de Lili, Service espace verts)

Julie Vial
Dominique Vidal
Adjoint Jeunesse Ecole



CRÉATION D'UN RUCHER COMMUNAL AVEC L'ASSOCIATION APICOLE ARISTÉE



Fidèle à sa promesse de campagne électorale, La commune de La Verdière s'engage pour l'environnement, en créant un rucher école et l'installation d'une miellerie.

Face aux changements climatiques, à la raréfaction des zones mellifères et donc à la disparition de nos insectes partout en France et plus particulièrement de nos insectes pollinisateurs, y compris hélas dans notre belle Provence, notre commune a décidé d'agir et vient d'engager un plan commun avec l'association apicole Aristée.

Il s'agira aussi pour nous, Verdiérois, d'agir et de favoriser, chacun à notre échelle, l'implantation de zones de butinage sur la commune.

Au printemps 2022, ce premier rucher école ouvrira ses portes pour 20 personnes au chemin des Blacas (sous le N°92), leurs permettant de s'initier ou de se perfectionner en apiculture.

Des emplacements pour des ruches personnelles seront également possibles sur demande et sur le principe des « ruchers partagés » afin que toute personne de la commune ne disposant pas d'emplacement puisse démarrer une apiculture de loisirs tout en étant encadrée par des apiculteurs de métier. La miellerie collective quant à elle sera en place pour les récoltes d'été et le matériel nécessaire à l'extraction sera disponible en prêt gratuit pour les adhérents du rucher école. Des journées de sensibilisation à l'environnement et d'éveil à l'apiculture auprès des enfants seront également programmées dans l'école de La Verdière, nos enfants participeront par ailleurs à la décoration des ruches du rucher école de la commune.

En septembre 2022, sera également organisée une fête du miel et du terroir où tous les acteurs et producteurs locaux vont pouvoir proposer leurs produits, miels, huile d'olive, truffe ainsi que tous nos bons produits du village et des environs. Parce que la transition écologique n'est pas une question de mot mais d'action, La Verdière agit pour notre environnement, ramenons cette culture et ce savoir provençal sur notre belle commune.



Renseignement auprès de l'association :
Secrétariat : Annie France
au 06.24.35.59.11
ou Facebook :
Association apicole aristée
Inscriptions sur le site Hello Asso :
Association apicole aristée

Muriel GILLET
Conseillère en charge de
l'Agriculture



RECENSEMENT 2022



Le RECENSEMENT 2022, commence le 20 janvier !

Notre RECENSEMENT se déroulera sur notre commune du 20 janvier au 19 février

LE RECENSEMENT : POURQUOI ?

Le recensement permet d'établir la population officielle de la commune et fournit différentes informations sur les caractéristiques de cette population (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...). Ces données permettront de concevoir et réaliser les petits ou grands projets qui vous concernent.

Important :

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin,...

LE RECENSEMENT : POUR QUI ?

Toutes les personnes ayant leur résidence principale sur la commune doivent être recensées. Leur participation est essentielle et rendue obligatoire par la loi. Mais il s'agit, avant tout, d'un devoir civique, simple et gratuit.

LE RECENSEMENT : COMMENT ?

Cette opération, supervisée par un agent de l'INSEE, est encadrée par des élus.

Cette opération sera assurée par des Agents Recenseurs : merci de l'accueil que vous réserverez aux agents.

Ce sont des Verdiérois qui vous connaissent et connaissent bien notre village. Ils seront munis d'une carte officielle.

Dès le 20 janvier, ils déposeront les documents nécessaires dans votre boîte à lettres. Vous serez incités à vous recenser « en ligne » sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Les personnes n'étant pas à l'aise avec internet ou n'ayant pas accès pourront obtenir un RDV pour être accompagnées ou utiliser la version papier.

Le RECENSEMENT c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à votre agent recenseur et restons à votre disposition pour toute question :

Mairie 04 94 04 12 10

**ACTIVITES 2021 LA VERDIERE****SCOUTISME**

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence a accueilli le Mouvement Scouts Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature sur le site de La Rabelle en juin et juillet. Ces premières expériences ouvrent de nouveaux horizons en matière d'éducation à l'environnement en faisant le lien entre la gestion des espaces naturels du site, l'agriculture biologique qui s'y pratique et l'éducation à l'écologie. Apprendre à observer la nature et découvrir comment les espèces se sont organisées en « habitats naturels » est une priorité pédagogique qui s'ajoute aux valeurs du scoutisme.

**PLANTATION D'ARBRES**

Une plantation d'arbres feuillus a été réalisée où alisiers, sorbiers, tilleuls et érables vont accompagner une remonte biologique très nettement marquée par l'installation naturelle d'une jeune futaie de Chêne vert en sous-étage des vieux taillis de Chêne pubescent. Ces vieux taillis sont laissés en place pour maintenir une ambiance forestière propice au développement des jeunes plants.

**INVENTAIRES NATURALISTES**

Les inventaires et suivi faunistiques ont permis de découvrir de nouvelles espèces remarquables et rares dont deux papillons de nuit (hétérocères) et une punaise peu fréquemment observée :

- *Orectis massiliensis* (Millière, 1864)
- *Ulochlœna hirta* (Hübner, 1813)
- *Jalla dumosa* (Linnaeus, 1758)



À VOS AGENDAS

- JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET
DU RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE CIVILE ET MILITAIRE
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE
ET AU MAROC
Samedi 19 mars

- JOURNÉE NATIONALE DE COMMEMORATION
DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Dimanche 8 mai

- JARDINS EN FÊTE
Dimanche 19 mai

- FÊTE NATIONALE
Mercredi 13 et jeudi 14 juillet

- FÊTE DU CHIEN
Dimanche 24 juillet

- FÊTE DE LA SAINT-ROCH
Du samedi 13 au mardi 16 août inclus

PROGRAMME DES FESTIVITÉS 2022

MERCREDI 13 JUILLET PLACE DES FÊTES

20 h 00 - Repas traiteur

22 h 00 - Bal populaire animé par Marco Léna

JEUDI 14 JUILLET PLACE DES FÊTES

15 h 30 - Concours de chant

22 h 00 - Spectacle



ÇA S'EST PASSÉ À LA VERDIÈRE

FÊTE DES 13 ET 14 JUILLET



Le 13 juillet, nous avons eu la chance de passer à travers toutes les interdictions sanitaires en organisant un repas pour une centaine de personnes sur la Place des Fêtes, suivi d'un bal populaire, ce qui nous a permis de nous retrouver avec plaisir après toutes ces périodes de confinement.

Le 14 juillet, nous avons organisé pour la première fois un concours de chant. Ce fut un véritable succès qui nous a encouragés à le reproduire chaque année à la même date.

Avis aux amateurs, ce concours de chant gratuit est ouvert à tous à partir de 12 ans et comporte une dotation de 800 € de lots.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché a eu lieu le 4 décembre sur la Place de la Mairie, il a été déplacé au dernier moment à la salle Fontvieille en raison des prévisions météorologiques.

Une vingtaine de participants étaient présents malgré le mauvais temps. Notre organisation s'en est trouvée perturbée mais les exposants, faisant preuve de compréhension, ont déclaré vouloir revenir l'an prochain en raison de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Soulignons la participation de Christophe Roussel, animateur professionnel et la présence du Père Noël qui a recueilli les commandes des enfants.



VENDREDI 31 DECEMBRE

Le covid-19 s'invite une fois de plus aux festivités... En raison des annonces gouvernementales interdisant tout rassemblement, le feu d'artifice qui aurait pu être admiré du haut de Notre-Dame de La Salette pour finir cette année en beauté, est reporté une fois de plus au 13 août 2022.

Gisèle VAUQUOY
Conseillère en charge des Festivités



UN MEDECIN À LA VERDIÈRE... AU 19^{ÈME} SIÈCLE

Le 6 novembre 1859 le conseil municipal de La Verdière est réuni sous la présidence d'Etienne Blanc, maire de la commune, en sa session ordinaire de novembre.

Il délibère, à l'unanimité des voix, d'adresser au préfet du Var une lettre pour saluer les mérites d'un illustre citoyen verdiérois « dont les vertus méritent d'être récompensées. »

Célestin Gilly, docteur en médecine, c'est de lui qu'il s'agit, exerce à La Verdière depuis quarante ans. Natif d'Allemagne en Provence dans les Basses-Alpes d'alors, il a 27 ans lorsqu'il s'installe, en 1820, avec son épouse, dans « un pays où la plupart des habitants sont dans l'indigence et la pauvreté » dans une maison de la Grand rue à l'actuel numéro 18.

La lettre adressée au préfet du Var, Gustave Mercier-Lacombe en poste depuis 1853, va mettre en évidence toutes les qualités du docteur Gilly dans un style un peu ampoulé dont le contenu ne manque pas d'être très révérencieux et zélé envers l'autorité préfectorale. Ce qui peut se concevoir puisque sous le Second Empire, les maires étaient nommés par le préfet qui pouvaient les suspendre ou les révoquer. Jugez plutôt avec ces principaux extraits.

Le docteur Gilly (dans la lettre il est orthographié Gilli) « prodigue des soins aux malades, presque toujours sans attendre ni recevoir aucun salaire, malgré que sa fortune plus que modeste le fasse vivre lui-même dans un état voisin de la pauvreté. Il offre ainsi l'exemple de l'homme de science qui par son titre et son mérite aurait pu aspirer au succès et à la fortune et qui est demeuré attaché à un pays pauvre dans lequel il a trouvé des infortunes à soulager, des malades et des indigents à soigner et secourir, qu'il n'a jamais voulu abandonner et dont il est devenu la Providence. »

La Verdière et l'hospice. Fin 19^{ème} siècle - début 20^{ème} siècle. Coll JFJ



... « Des actes de dévouement, des circonstances particulières qui offrent l'occasion d'une récompense déjà méritée ne manquent pas dans la vie de M. le docteur Gilli. Depuis 40 ans il est médecin de l'hospice de La Verdière et n'a jamais reçu à ce titre aucun salaire. »

La lettre revient sur le choléra de 1835 pour lequel « les habitants de La Verdière ont gardé le souvenir des services rendus par M. le docteur Gilli. »

Et puis celui de 1854 où « ce cruel fléau sévissait encore avec fureur sur cette commune. Dans votre sollicitude, monsieur le Préfet, vous nous avez envoyé M. le docteur Bouyer, maire de la ville de Draguignan que vous n'avez pas craint d'accompagner pour venir vous assurer par vous-même de l'état de la population ; et c'est en collaboration avec ce docteur, qui a laissé parmi nous le souvenir ineffaçable de ses bienfaits, que M. le docteur Gilli s'est entièrement dévoué au soulagement des cholériques qu'il soignait avec le plus grand zèle ; malade lui-même il n'interrompt pas le cours de ses visites multipliées et il contribuera puissamment par son attitude et ses paroles encourageantes à bannir la terreur qui régnait parmi les habitants

de la commune. Grâce vous soit rendu M. le Préfet pour l'intérêt que vous nous avez témoigné dans cette circonstance pénible ! Grâce soit rendue aux deux médecins qui ont répandu sur nous au péril de leur vie, les bienfaits de leur art. »

Et puis « nous vous signalons, Monsieur le Préfet, que depuis 40 ans, M. le docteur Gilli a presque toujours été membre du conseil municipal et de la commission administrative de l'hospice, qu'il a plusieurs fois, par modestie, refusé de remplir les fonctions de maire et qu'en toutes circonstances, particulièrement aux élections, il a donné des preuves de son dévouement à la cause de sa Majesté l'Empereur. »

C'est au nom des habitants de la commune, au nom surtout des pauvres et animés du désir de donner à M. le docteur Gilli, un témoignage de haute estime et des preuves de reconnaissance que nous avons l'honneur, M. le Préfet, de vous adresser cette lettre, qui demeurera inscrite au registre des délibérations de la commune et dont une expédition sera délivrée à M. le docteur Gilli.

Nous avons l'honneur d'être M. le Préfet, avec un profond respect, vos très humbles et très dévoués administrés. »

On ne sait si la démarche entreprise par la municipalité a eu une suite et si le docteur Gilly a en retour reçu du préfet une lettre de félicitations, une décoration ou autre. Au vu de ce que décrit la lettre, il le méritait amplement. La commune a su, quant à elle, lui témoigner sa reconnaissance et saluer, du vivant de l'intéressé, le comportement et l'action exemplaire de son médecin.

C'était hier...

Le docteur Gilly est décédé à La Verdière le 23 juin 1875 à l'âge de 82 ans.

Jean-François Jamet. Novembre 2021



LES FOYERS RURAUX



Déclaré au Journal Officiel en 1965, le Foyer rural de La Verdière, de son vrai nom « Foyer Rural Laïque des Jeunes et d'Education Populaire », est issu du grand mouvement des Foyers ruraux lancé à la fin de la seconde guerre mondiale par le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement du général De Gaulle, François Tanguy-Prigent, qui était le plus jeune député du Front populaire en 1936.

Depuis cette époque le mouvement n'a cessé d'évoluer et pour ceux qui souhaitent en savoir plus je suggère la visite passionnante et très instructive du site la CNFR (Confédération Nationale des Foyers Ruraux) à l'adresse internet <https://www.foyersruraux.org/histoire-des-foyers-ruraux/>

Fidèle à ses valeurs fondatrices, le Foyer rural de La Verdière l'affirme clairement dans ses statuts : « Le Foyer Rural de La Verdière veut être un élément important d'animation et de développement de la vie en société et favoriser toute initiative collective visant à créer des liens avec des personnes. Ses activités sont de nature à associer, en fonction de leurs préoccupations, tout public et autant que possible les jeunes. Dans la pratique ses buts sont :

- 1) de susciter et de promouvoir, d'exercer et de développer :
 - a) les activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives ...),
 - b) les activités concernant la vie locale de son territoire.
- 2) de renforcer la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide. Il est habilité à acquérir (ou louer) les terrains, locaux, installations et matériels nécessaires à sa mission et à son fonctionnement.
- 3) de favoriser les activités liées à l'environnement.
- 4) de favoriser des actions inter associatives en vue de développer du lien social.
- 5) de fédérer des associations locales.

Toute propagande politique, raciale ou religieuse n'est pas admise au sein du Foyer Rural. »

C'est dans cet esprit collectif et ouvert que le Foyer rural de La Verdière, suivant l'exemple donné par ses précédentes équipes dirigeantes (André Pourrière, Francis Giraudo, Denis Bauden, Jean Lefevre, Francis Biarnès, Eliane Estienne, Robert Françon) a pu prendre les initiatives de réaliser au cours de cette dernière décennie, en plus de ses nombreuses activités régulières :

- Le grand concert du Condor au parc des Cèdres (2011)
- Le Festival de musique dans les allées du château (2012)
- Le lancement de la fête de la Musique à La Verdière (2012)
- Le lancement de la Course du Printemps (2012)
- Le lancement de la soirée Beaujolais nouveau (2010)
- La création du Jardin agroécologique expérimental (2017)
- La grande manifestation de Jardins en Fête (2015)
- Les soirées poétiques et musicales (2014)
- Les sorties parents/enfants
- Les Cafés Philo (2012)
- Les conférences
- Le « Weekend Téléthon » pluri associatif (2018)

Depuis, le 9 octobre 2021, date de la dernière AG, après le retrait de Gisèle Vauquoy (secrétaire), Marie-Christine Marzloff (secrétaire adjointe), Jean Fogliani (vice-président) et Jean-Pierre Burel (président), une nouvelle équipe est en place présidée par Lise Clamens.

Souhaitons-lui nos meilleurs vœux de réussite.

Jean-Pierre



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ASPRC DE LA VERDIÈRE

NOS ACTIVITÉS

DURANT CE 2^{ÈME} SEMESTRE 2021 :

- Notre présence au Forum des Associations
- Une marche guidée et commentée du Parcours du Patrimoine lors des « Journées du Patrimoine »
- L'élaboration des 1ers chapitres du projet d'ouvrage sur l'histoire de La Verdière et ses habitants
- Notre suivi avec la municipalité pour la mise aux normes de l'électricité de l'église

NOS PROJETS :

- Accompagner la municipalité dans ses démarches pour la réfection du sol endommagé de l'église
- Suivre la dépose du retable de ND du Rosaire prévue début 2022
- Prévoir un chantier participatif pour le nettoyage du lavoir de La Gorgue après la chute des feuilles



- Restaurer la fontaine de l'Ubac à la suite des travaux prévus par la municipalité dans ce quartier



Date à retenir
Assemblée Générale
Samedi 5 Février 2022
à 17h à Fontvieille

Nathalie Thiollière et toute l'équipe
de l'ASPRC

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA VERDIERE

DON DE SANG ET COVID

La crise sanitaire liée au COVID a deux effets majeurs sur le Don de Sang ; la chute des stocks de sang et un besoin accru de bénévoles dans l'Amicale des Donneurs Sang Bénévoles (ADSB) de La Verdière.

En raison du contexte sanitaire particulièrement dégradé, les réserves de sang sont actuellement très faibles : moins de 85.000 poches de sang sont aujourd'hui disponibles alors qu'il en faudrait 115.000, dont 1.000 par jour en région PACA. Aujourd'hui tous les groupes sanguins sont nettement inférieurs aux stocks minimums souhaitables pour soigner des patients atteints de cancers, des accidentés, des suites d'accouchement... Les patients ayant besoin de transfusion sont toujours aussi nombreux et toutes les tranches d'âge sont concernées.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission (gestes barrières...).

Les collectes de sang se font essentiellement sur rendez-vous afin d'éviter un regroupement de donneurs. Cependant, sans rendez-vous le don de sang reste possible dans les créneaux disponibles. Pour prendre rendez-vous allez sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Il n'est pas nécessaire de présenter un test pour donner son sang, ni d'être vacciné. Le Pass sanitaire n'est pas obligatoire. Il est possible de donner son sang avant ou après une injection de vaccin.

En revanche la carte d'identité est obligatoire et 8 semaines minimum sont indispensables entre deux dons.

Collectes de sang à La Verdière en 2022 :
Vendredi 11 mars de 14 h 30 à 19 h
Lundi 1^{er} août de 8 h 30 à 13 h
Lundi 19 décembre de 14 h 30 à 19 h



L'ADSB de La Verdière recrute des bénévoles ; notre équipe est très réduite ; départs de La Verdière, maladies, âges des bénévoles...

Nous avons besoin de renouveler une partie de l'équipe.

Nous avons besoin de volontaires pour faire l'affichage sur les routes à l'aide des panneaux normalisés fournis par l'Etablissement Français du Sang (EFS). Les emplacements sont toujours les mêmes. 12 à 15 panneaux sont à placer par chaque bénévoles, travail d'environ 3 heures pour chaque collecte (3 collectes en 2022) et ramassage des panneaux après la collecte, une heure de travail bénévole.

Nous avons besoin aussi de personnes pour le bureau : secrétaire, trésorier. Travail simple et très réduit mais indispensable.

Enfin, le Président de l'Amicale cherche une ou un volontaire pour lui succéder. Président depuis 12 ans, il ne réside plus sur La Verdière depuis 10 ans mais à Saint Mandrier, à 2 heures de route. La gestion de l'ADSB à distance est évidemment complexe. De plus, il a 12 ans de plus

Merci d'adresser vos candidatures par mail à l'adresse :

loziris@dsfr.fr ou à mettre dans la boîte à lettres de l'Amicale, dans le hall de l'entrée de La Mairie.

Les Donneurs de Sang font un geste essentiel et généreux, un cadeau d'une valeur inestimable puisqu'il SAUVE des VIES.

Nous comptons sur VOUS.

Bien Cordialement avec mes remerciements
Michel CLEMENT Président de l'ADSB

FÊTE DU CHIEN - LA VERDIÈRE

Comme vous le savez, la fête du chien n'a pas eu lieu ces deux dernières années, nous espérons la faire le 24 juillet 2022.

En attendant, nous avons fait un loto le 27 novembre qui étant donné les conditions, n'a pas réuni le nombre de personnes souhaité. Nous en profitons pour remercier celles et ceux qui sont venus.

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser le loto du 29 janvier 2022 et vous donnons rendez-vous le samedi 26 mars : ouverture des portes à 14h30 et tirage de la première boule à 15h30.

Rappelons que ces lotos représentent une aide indispensable pour organiser notre manifestation annuelle et comptons toujours sur les bonnes volontés pour contribuer à mettre en place la prochaine FÊTE DU CHIEN.

Le Président et son Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022 !

Francis CANO Président de la Fête du Chien et son comité

FOYER RURAL

"Le Foyer Rural a vu son conseil d'administration renouvelé lors de son AG du 9 octobre.

Malgré ce changement, le nouveau CA a tenu à poursuivre la plupart des activités prévues antérieurement. C'est ainsi qu'il a proposé à ses adhérents et aux habitants une soirée Beaujolais qui a réuni dans une ambiance joyeuse 70 convives.

La prochaine étape, c'est le GROS SOUPER qui se tiendra le vendredi 10 décembre, dans la tradition provençale, avec un conteur, Patrick KOUYOUNDJIAN, qui est déjà venu à La Verdière par le passé et notre poète, Michel GOLDMANN, peut-être accompagné du violoniste Nigel BROADBENT;

Le Foyer rural participe aussi au marché de Noël organisé par la Municipalité, et reversera toutes les recettes au Téléthon.

En janvier se tiendra le premier loto du Foyer. D'autres manifestations se préparent, dont nous vous parlerons en temps voulu."

LA COMPAGNIE VERDIÉROISE DE TIR À L'ARC

La Compagnie Verdiéroise de Tir à l'Arc a entamé la nouvelle saison 2021/22 avec un effectif de 46 licenciés dont 20 jeunes.

Les plus jeunes, les pousins, ont déjà bien progressés et ont acquis pour la plupart en novembre la « plume blanche », qui sanctionne la réussite à une épreuve de tir compté.

Les adultes confirmés ont de leur côté commencé la saison des compétitions et ont déjà montré le maillot de La Verdière sur les podiums de 4 concours « tir en salle » au Muy, au Luc, Sanary et Brignoles.

Nous espérons maintenant que les conditions sanitaires à venir nous permettent de continuer la formation et de mener à son terme la saison compétition vers les championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Claudine CAUX – présidente CVTA



DES NOUVELLES DU VÉLO CLUB ÉVASION DE LA VERDIÈRE



Notre club du Haut Var accueille, pour la sixième année, l'école française de Vélo. Actuellement ce sont 27 jeunes (22 garçons et 5 filles) de 7 à 15 ans qui se retrouvent tous les samedis et dimanches pour découvrir le VTT. Les groupes sont encadrés par un moniteur, David, le Directeur de l'école et 3 initiateurs (Damien, Denis et Mélanie). Aidés par des adultes licenciés du club, on espère compter bientôt sur des nouveaux encadrants diplômés de la fédération (Marie, Nicolas et Cédric) pour accueillir plus de jeunes.

Notre objectif est de permettre aux jeunes du village de découvrir la pratique d'un sport avec la richesse d'un cadre fédéral. Par la pratique régulière, chaque jeune progresse à son propre rythme tout en découvrant la diversité du patrimoine naturel et culturel de notre territoire. Les jeunes apprennent dès le plus jeune âge à surmonter les difficultés physiques et techniques de l'activité en coopérant entre eux et avec les adultes qui les encadrent. Ces liens qui se créent alors permettent aux adolescents de rejoindre le groupe des adultes où ils partagent des sorties avec leurs aînés.

Malgré l'éloignement qui demande une certaine logistique pour les déplacements, l'école prévoit à nouveau de participer à plusieurs événements organisés par la fédération comme les concours de sécurité routière, les critériums et la semaine nationale et européenne des jeunes. Cette année, l'école organisera son premier critérium route qui sera ouvert aux jeunes de la région.

L'acquisition d'une remorque de 15 vélos, rendue possible par la subvention de la mairie, devrait permettre d'élargir le terrain de jeux de ces jeunes, de découvrir d'autres lieux et favoriser des rencontres avec d'autres clubs.

Notre Assemblée Générale aura lieu samedi 8 janvier 2022 à 16 heures dans la salle Fontvieille.

Mélanie Derose

LES AMIS DE LA MOUROTTE

Les Amis de la Mourotte ont à cœur de développer le bien vivre ensemble, la convivialité et l'entraide en organisant des manifestations festives et des repas qui réunissent les habitants anciens comme nouveaux du hameau de la Mourotte ainsi que des villages avoisinants.

Nouvel habitant ou pas, en recherche de nouveaux liens, venez nous rencontrer. Vous avez envie de vous investir en organisant des ateliers afin de nous faire partager l'une de vos passions ? Rejoignez-nous et nous mettrons tout en œuvre pour la réalisation.

Depuis le mois de septembre nous avons déjà organisé 2 déjeuners très festifs ainsi qu'une jolie fête d'halloween. L'occasion chaque fois de réunions très joyeuses. Nous avons hâte de vous rencontrer.

Bien amicalement L'équipe des amis de la Mourotte

N'hésitez pas à nous contacter à :

lesamisdelamourotte@gmail.com

Ou par tél. Pascale 06 24 26 21 66 - Fabienne 06 27 74 76 24

INCIVILITÉS ET DÉCHETS MÉNAGERS : QUE PEUT FAIRE LA MAIRIE ?

Je vais certainement enfoncer des portes ouvertes en dénonçant, une fois de plus, le scandale du traitement des ordures ménagères mais le spectacle qui s'impose à moi en passant près des lieux de collecte m'ordonne de réagir. Le coût de cette prestation pour chaque foyer verdierois devient exorbitant, frise l'indécence, surtout si l'on considère la qualité du service rendu : ramassage ponctuel aléatoire, à un rythme sous-évalué par rapport aux besoins réels, implantation des points de ramassage mal pensée (celui proche de l'auberge du pont par exemple), sans parler des récents containers avec seuil de chargement en hauteur qui pose déjà des problèmes. Bref ! Le prestataire n'est pas vraiment en adéquation avec les attentes de la population.

Et puis, qui plus est, ce phénomène est aggravé par le comportement de quelques individus indécents qui préfèrent jeter leurs sacs à côté des containers même s'ils ne sont pas pleins...se rajoutent les bricoleurs imaginatifs qui démontent au gré de leurs besoins, les planches ou même la porte (pourquoi



se gêner ?) de l'abri dédié aux cartons face au cimetière...alors notre village se met à ressembler à certains quartiers de la ville de Marseille en période de grève des éboueurs ! Et je préfère alors

penser que ces incivilités sont commises par des gens de passage et non des verdierois. J'espère avoir raison "

Serge Ferrier



NOTRE DAME DE SANTÉ

Le Samedi 4 septembre 2021, comme chaque premier samedi du mois de septembre, à l'occasion de la fête de la nativité de la vierge, s'est déroulé le traditionnel pèlerinage de habitants du village à la chapelle Notre-Dame-de-Santé.

Nous avons été accueillis par la famille propriétaire des lieux. Le nouveau curé du village a célébré la messe traditionnelle avec bénédiction des enfants et chants provençaux.

Tout le monde s'est retrouvé autour de l'apéritif de bienvenue qui précédait l'habituel pique-nique. Cette année, l'affluence était moins nombreuse qu'à l'accoutumée mais cela n'a pas empêché les discussions de se prolonger autour de l'apéritif, suivi de la procession de l'après-midi. Selon la tradition, le marchand de nougat était présent.

Cette fête constitue, avec celle de la Saint-Roch en août et la montée à Notre-Dame-de-la-Salette le 31 décembre, les trois événements permettant à l'ensemble des Verdierois de se retrouver.

Ensemble, agissons pour que ces traditions perdurent malgré la morosité.

A l'année prochaine Jean Fogliani

MESSAGE D'UNE AMIE : HOMMAGE À JEANNINE GILLET NÉE ALFONSI

Née le 1^{er} novembre 1930, Jeannine GILLET nous a quittés le 26 novembre pour un monde que l'on dit meilleur, mais c'était elle la meilleure : pour sourire, pour rendre service, pour dire un mot gentil. Dans les années 1986 et plus, des rouleaux et des rouleaux de papier crépon, des décorations, le prêt des costumes pour les chars, elle disait « c'est cadeau ».

La meilleure aussi pour nous entraîner à faire beau et plus ...

Elle est à l'origine des fleurs accrochées aux gouttières, nous apprenant à les confectionner. C'est devenu une tradition.

Que dire de la confection des costumes : Bravo !

Merci d'avoir embelli nos fêtes, ce n'est rien dirait-on, mais énormément pour les yeux, l'ambiance et la convivialité.

Tu resteras toujours dans nos cœurs.

Au revoir Jeannine, ton amie Mauricette



CHERS CONCITOYENS,

La longue période de crise sanitaire qui vient de s'écouler n'a pas été propice à renouer avec les événements festifs que la commune et les associations avaient l'habitude d'organiser et qui nous permettaient de nous retrouver dans la bonne humeur. Malheureusement, il semble que nous soyons de nouveau partis pour subir des restrictions liées à la pandémie de COVID pendant ces fêtes de fin d'année 2021. Les verdiérois victimes de cette maladie sont là pour nous apporter la preuve que « cela n'arrive pas qu'aux autres ». C'est dans cet état d'esprit que je forme le vœu, au nom de la liste que j'ai l'honneur de représenter, que 2022 soit une année charnière sur le plan de la santé pour chacun de vous et de ceux qui vous sont chers.

Sur le plan plus politique, j'aimerais tirer un premier bilan de 18 mois de gestion municipale. Nous avons décidé en notre âme et conscience de participer activement au réveil de la commune. Nous avons voulu croire en la sincérité de l'équipe élue qui affirmait nous faire confiance dès le début du mandat. Nous avons intégré un certain nombre de

commissions et nous avons honnêtement apporté notre contribution et l'expérience que nous avons acquises par le passé. J'ai accepté les missions que l'on m'a proposées en m'investissant notamment dans la communication tout en indiquant que mon implication serait limitée dans le temps, puisque mon statut de tête de liste m'interdisait d'être le porte-parole du maire. Après avoir prévenu à plusieurs reprises le maire et les élus composant la commission, j'ai cessé de gérer les réseaux sociaux de la commune au mois de juillet 2021.

Malgré un certain nombre de sujets que nous ne validons pas et une certaine méfiance à notre égard, nous continuerons à œuvrer pour l'intérêt et la défense des verdiérois. Nous resterons vigilants sur la gestion des dossiers et des projets.

Nous vous adressons pour l'année 2022 tous nos vœux de bonheur pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

Jean-François CHARRAT et Corinne BEAUDUEN.
« Pour La Verdière, construisons l'avenir ensemble »

CHÈRES VERDIÉROISES, CHERS VERDIÉROIS,

2021 restera gravée dans notre histoire comme une année difficile, avec beaucoup de changements dans les mentalités, les habitudes, creusant encore davantage la fracture sociale, économique et en divisant les citoyens entre vaccinés et anti-vax !

Pour notre village, toujours peu de communications de la majorité envers les Verdiérois et également envers notre équipe.

Nous apprenons bien souvent des réalisations, ou des décisions prises en petits comités, à posteriori, et ce malgré notre écoute et notre assiduité, ce qui nous donne l'impression d'être tenus à l'écart...

Depuis deux ans et la fin des travaux de réhabilitation de la Mairie, la sirène d'alerte à la population n'a toujours pas été réinstallé sur la toiture malgré l'obligation légale d'être en fonction et d'être essayée chaque premier mercredi du mois à midi !

Pareillement, pour la plaque de départ du sentier du Patri-moine (stockée aux services techniques depuis deux ans) qui devait être installée sur la façade de la Mairie, comme mentionné sur la plaquette éditée à destination des promeneurs et qui devrait être mise à disposition à l'accueil de la mairie, ce qui n'est pas le cas.

Beaucoup d'investissements financiers de la Communauté de Communes, du service patrimoine de la Provence Verte et de la commune, pour un parcours laissé à l'abandon, faute de communication une fois encore.

Des travaux devaient être entrepris pour continuer à améliorer le site du lavoir de Fontvieille, suite à sa restauration par la municipalité précédente.

Une étude a été réalisée par l'architecte du Parc du Verdon pour la réhabilitation du mur bordant le ruisseau et la création d'un nouveau ponton.

Nous venons d'apprendre « par le Parc » que le mur serait bétonné et non remonté en pierres comme à l'origine !!

Nous nous y opposerons farouchement pour le respect de notre patrimoine.

Peu de partages de la commune avec l'extérieur, avec le Parc naturel régional du Verdon, la Com Com, et semble-il

peu d'intérêts affichés pour l'environnement, le réchauffement climatique, et pour nos agriculteurs et éleveurs !

Quand est-il de notre participation au concours des villes et villages fleuris, où nous avons obtenu la première fleur sous la précédente mandature, ce qui était un gage de reconnaissance pour notre village et qui de notre point de vue méritait d'être poursuivi.

Nous ne souleverons pas à nouveau les polémiques liées au passage éclair d'un médecin, en espérant que le cabinet médical puisse rapidement accueillir un autre professionnel de santé.

Une année se termine, et malgré une ambiance morose et un certain pessimisme, gardons la foi en l'avenir.

Profitions de cette période pour se retrouver en famille, se ressourcer, mais aussi faire une pause... sans oublier pour autant d'avoir une pensée pour ceux qui ont été touchés par cette crise sanitaire, de près ou de loin, ou avec la perte d'êtres chers.

Nous vous souhaitons bien sincèrement un bon bout d'An et de très bonnes fêtes, pleines de joies et d'espoir.

Joyeux Noël

Gérard Marignane au nom des conseillers de l'opposition.
« La Verdière au Cœur »

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Bulletin d'informations de la ville de La Verdière

Directeur de la publication : Gilles ROGIER

Commission communication :

Ville de La Verdière 6 place de l'Hôtel-de-Ville

Tél : 04 94 04 12 10

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication

Crédits photos : ©Mairie de La Verdière

Création et mise en page : www.grafist.fr

Impression : Imprimerie IRC Manosque

Dépôt légal : ISSN 0981-3195

ce numéro a été tiré à 1 000 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé sur du papier respectant la norme PEFC, avec encres végétales

RUE DES ARTISTES

Nous avons de nombreux artistes résidant au village, désormais cette nouvelle chronique mettra l'un d'eux à l'honneur.

Aujourd'hui, Chris Tabbart, auteure de romans.

Chris, quelle sorte de romans écrivez-vous ?

La plupart sont des romans policiers humoristiques, mais j'ai aussi écrit des histoires qui ne sont pas policières, notamment la toute première (Le dernier périple de Paulo) que j'ai écrit peu de temps après mon arrivée à La Verdrière. J'ai également écrit une trilogie médiévale (les sortilèges des Sombres) qui démarre dans le massif des Maures (appelé au Xe siècle les Montem Maurum, montagnes sombres) et se termine du côté de Sisteron.

C'est notre village qui vous a inspiré ?

Tout à fait ! Ce village paisible qui a gardé encore un petit côté hors du monde, dans lequel les gens vous saluent dans la rue, même s'ils ne vous connaissent pas, où l'on entend braire des ânes, chanter des coqs, bref un village qui semble encore un peu protégé de la folie qui gagne le reste du monde. Mais ce roman m'a aussi été inspiré par Pierre Magnan, qui venait juste de mourir (2012) et qui lui aussi aimait tant la Haute Provence. Comme lui, j'aime parler de la nature, des paysages, qui sont pour moi, des personnages à part entière. Je ne pourrai pas vivre loin de la forêt, loin des collines.

Vos romans se passent toujours dans la région, je crois ?

En effet, si le tout premier démarre à La Verdrière, puis déroule son fil jusqu'aux Hautes Alpes, pour se terminer du côté de Collobrières, la



série que j'ai écrit par la suite (Les sexagénaires énervés- 8 volumes) se situe entre Vinon sur Verdon et les Alpes de Haute Provence. Enfin, « les enquêtes de Georges Carpioni », se passent dans le Haut Var, l'une d'elle entre La Verdrière et Ginasservis.

Ce sont des histoires fictives ou bien inspirés par des personnages réels ?

Non, aucun personnage n'est réel ! Tout est fictif. Les personnages sont quelquefois des sortes d'amalgames de plusieurs personnes que j'ai connu dans ma vie et que je m'amuse à façonner, quelquefois ils sont purement sortis de mon imagination. Mais, comme pour tout écrivain, dans chaque personnage, il y a toujours un peu de moi.

Vous semblez vous plaire dans notre village, mais d'où venez-vous ?

Je viens d'un endroit beaucoup plus agité, puisque je suis native de Saint-Tropez, où j'ai vécu presque toute ma vie, jusqu'en 2010, date à laquelle je suis arrivée à La Verdrière. Je recherchais un endroit plus authentique, loin du tumulte et de la folie tropézienne. La Verdrière reste, pour moi, l'image de la vraie Provence, non surfaite, même si, je l'avoue, la

mer et les Maures me manquent... Mais ils ne sont pas très loin, heureusement !

Où peut-on trouver vos livres ?

Mon éditeur ayant déposé le bilan, je suis maintenant en autoédition, c'est-à-dire que j'éditione moi-même mes livres. Pour cette raison, mes livres ne sont disponibles que dans une seule librairie, Le Blason à Aix en Provence, et sur le site d'Amazon. Je peux éventuellement en vendre directement aussi. Du producteur au consommateur en quelque sorte !

Bibliographie :

Les sexagénaires énervés
Série comprenant 8 volumes.

Le dernier périple de Paulo
L'arche des solitudes

Le jas de la bouscarle

Les sortilèges des Sombres (3 tomes)

Galéjade tropézienne

Les enquêtes de Georges Carpioni
Série de 4 volumes.

Youri de Serbie (récit animalier)

L'île sous le temps (SF) 2 volumes.

